

# *BUDGET 2021*



Village de

**Petit-Saguenay**

*...naturellement*

# Un budget de continuité

Pour le dernier budget de son mandat, le conseil municipal de Petit-Saguenay opte pour la stabilité. Ce document présente les principales orientations du conseil dans le cadre des consultations pré-budgétaires auprès de la population.

## Les actions prioritaires

Pour 2020, plusieurs actions seront mises de l'avant afin d'améliorer la gestion municipale et de poursuivre le développement du milieu. Voici les priorités du conseil municipal :

- Adopter une politique de développement durable, afin d'entamer la transition écologique;
- Adopter une politique de participation citoyenne, qui favorisera la participation des Saguenois et des Saguenoises dans les affaires de la municipalité;
- Lancer un projet d'écoquartier sur la rue Eugène-Morin;
- Mettre en œuvre un ambitieux plan de marketing afin d'attirer de nouveaux résidents et davantage de touristes;
- Réaliser d'importants travaux de réfection du chemin Saint-Louis;
- Préparer des projets pour faire la réfection complète du chemin Saint-Louis et du chemin des Chutes;
- Continuer d'améliorer l'état des chemins non pavés de la municipalité;
- Accélérer les travaux d'embellissement des espaces publics;
- Reconstruire la promenade au cœur du village avec des matériaux plus durables;
- Poursuivre l'aménagement des sentiers de proximité et positionner Petit-Saguenay comme une destination majeure pour la randonnée pédestre;
- Mobiliser la communauté autour de notre nouvelle école primaire, afin d'en faire un lieu de vitalité communautaire;
- Reconnaître l'autonomie de gestion de l'OTJ de Petit-Saguenay, en transférant le poste de directeur des loisirs à leur charge;
- Persister dans les efforts de coopération avec les municipalités voisines, tout en donnant la priorité aux besoins locaux;
- Trouver une solution avec l'OMH pour combler les logements qui sont libres dans les HLM et pour contrer la crise actuelle du logement;
- Installer une chaufferie à la biomasse pour alimenter l'école primaire, l'église et l'ancien presbytère;
- Appuyer les efforts de développement du nouveau secteur de ski de montagne par un comité local;
- Réparer certaines conduites d'eau potable et d'eaux usées sur la rue Dumas;
- Appuyer les efforts de Solifor pour la réalisation d'un projet de villégiature à l'Anse-au-cheval;
- Soutenir le développement du Village-Vacances Petit-Saguenay et de la Rivière Petit-Saguenay;
- Développer de nouvelles activités culturelles pour animer le village;
- Accompagner la Co-op de consommation dans son redressement financier;

- Appuyer la modernisation de Scierie Petit-Saguenay;
- Veiller au maintien et à l'amélioration des services de proximité, tant du côté du CLSC du Fjord que du côté de l'école du Vallon;
- Mettre à jour la politique des aînés;
- Finaliser les études pour le réaménagement du quai municipal.

### **Des taxes stables**

Le fardeau fiscal de la plupart des Saguenoises et des Saguenois demeurera stable, alors que les taxes demeureront essentiellement au même niveau. Deux changements seront toutefois apportés au régime fiscal.

D'abord, la taxe de service sur les matières résiduelles baissera de 25 \$ alors que celle sur le compostage grimpera de 25 \$.

Ensuite, une nouvelle taxe sera mise en place à la suite de la mise en place d'un service de vidange des fosses septiques par la MRC du Fjord. Pour une vidange aux 2 ans, les résidents permanents devront donc payer une taxe de 62,50 \$ par année, alors que le tarif sera de 31,25 \$ pour les saisonniers qui bénéficieront d'une vidange aux 4 ans. Au final, cette municipalisation représentera une économie pour les propriétaires qui payaient bien davantage auparavant pour les services offerts par Sanidro.

### **Des sources de revenu qui varient**

Du côté des autres sources revenus, une hausse des compensations tenant lieu de taxes est d'abord prévue pour l'École du Vallon, où des investissements de plus de 3 M\$ sont présentement en cours.

Les transferts du gouvernement du Québec devraient pour leur part augmenter de façon importante dans le cadre du pacte fiscal signé en 2019 :

- La péréquation passera de 208 979 \$ à 223 506 \$;
- Les compensations pour les terres publiques passeront de 78 093 \$ à 90 363 \$;
- Les aides à la voirie locale seront haussées de 81 625 \$ à 93 600 \$.

Le principal écart dans les revenus se trouve du côté des transferts du gouvernement du Québec pour les activités d'investissement de la municipalité. Ces transferts vont chuter de façon très importante en 2021, avec une baisse prévue de près de 87 000 \$, qui est reliée à la fin du prêt pour les travaux effectués en 2009 à l'Aréna Roberto-Lavoie.

### **Des dépenses stables**

Une nouvelle convention collective sera bientôt signée avec les employés municipaux, qui sera valide pour les 5 prochaines années. Cette entente prévoit une hausse significative des salaires pour les employés en bas de l'échelle et des hausses plus limitée pour les employés en haut de l'échelle. Au final, la hausse de la masse salariale sera d'un peu plus de 15 000 \$, une hausse qui sera entièrement compensée par le transfert à la Commission scolaire de la responsabilité de la garderie scolaire.

Les dépenses en administration devraient connaître une hausse importante pour l'an prochain :

- Une provision d'un peu plus de 12 000 \$ pour l'allocation de transition du maire, dans le cas où

celui-ci ne se représenterait pas ou serait battu aux prochaines élections, ce qui représente 1 année de son salaire;

- La hausse des budgets d'entretien et de réparation des bâtiments municipaux;
- Un budget de près de 12 000 \$ pour les élections de l'automne 2021.

Les hausses prévues au budget de la sécurité publique sont dues à deux actions en particulier :

- La finalisation des études environnementales pour le garage de Nil Côté, que la municipalité envisage d'acquérir pour y implanter une caserne de pompier;
- Un budget de 5 000 \$ pour les mesures sanitaires liées à la COVID-19.

Dans le budget des transports, le seul écart notable est lié à la signature d'une entente avec les municipalités de L'Anse-Saint-Jean et Rivière-Éternité pour partager des équipements de travaux publics, qui entraînera de nouvelles dépenses de 4 500 \$ par année.

Le budget des matières résiduelles connaîtra pour sa part une hausse importante avec la mise en place du nouveau service de compostage par la MRC du Fjord-du-Saguenay. Malgré une hausse des coûts de près de 20 000 \$, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter le fardeau des contribuables en haussant les tarifs. Notons du même coup que plus les citoyens participeront au compostage et

au recyclage, moins le coût des matières résiduelles sera élevé.

Une hausse des dépenses est également prévue en urbanisme. En effet, la municipalité de Rivière-Éternité embauchera une nouvelle ressource spécialisée en urbanisme et il est prévu de recourir à ses services pour épauler notre inspectrice municipale, qui doit à l'entretien des infrastructures depuis quelques années.

Du côté des loisirs, deux variations importantes sont prévues :

- Une baisse du budget des parcs de 9 000 \$, puisque des travaux ont été effectués sur le kiosque du terrain de balle en 2020 et qu'aucuns travaux d'entretien n'est prévu en 2021 sur les bâtiments des parcs;
- Une baisse du budget pour les services aux familles de 23 000 \$, à la suite de l'ouverture d'une garderie scolaire par la Commission scolaire.

Les frais financiers de la municipalité connaissent pour leur part des variations importantes :

- Une hausse des coûts du fonds de roulement de près de 9 000 \$, alors que davantage d'investissements sont financés à même les fonds municipaux afin d'éviter des frais d'intérêts liés aux règlements d'emprunt;
- Une baisse des coûts liés au service de la dette de 66 000 \$, à la suite de l'arrivée à l'échéance du prêt pour la rénovation de l'Aréna Roberto-Lavoie en 2009.

# Le budget

<b>Revenus</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	
Taxes foncières	688 360 \$	687 422 \$	=
Tarifs sur les services	380 799 \$	403 968 \$	+6%
<b>Total revenus de taxation</b>	<b>1 069 159 \$</b>	<b>1 090 951 \$</b>	<b>+2%</b>
Compensations et terres publiques	108 868 \$	136 428 \$	+25%
Péréquation	208 979 \$	223 506 \$	+7%
Transferts activités d'investissement	149 410 \$	62 491 \$	-58%
Autres subventions gouvernementales	99 699 \$	109 166 \$	+9%
<b>Total transferts gouvernementaux</b>	<b>566 956 \$</b>	<b>531 591 \$</b>	<b>-6%</b>
Fonds de la MRC	30 000 \$	40 000 \$	+33%
Droits, permis, licences et amendes	8 500 \$	12 500 \$	+47%
Intérêts	7 000 \$	7 000 \$	=
Revenus divers	40 700 \$	41 346 \$	+2%
<b>Total autres revenus</b>	<b>86 200 \$</b>	<b>100 846 \$</b>	<b>+17%</b>
	<b>1 722 315 \$</b>	<b>1 723 827 \$</b>	<b>+1%</b>
<hr/>			
<b>Charges</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	
Conseil municipal	51 321 \$	63 939 \$	+25%
Gestion financières et administrative	185 777 \$	197 125 \$	+6%
Autres dépenses	40 699 \$	48 699 \$	+20%
<b>Total administration</b>	<b>277 797 \$</b>	<b>309 763 \$</b>	<b>+12%</b>
Service incendie	113 572 \$	117 154 \$	+3%
Services de police	38 383 \$	40 910 \$	+7%
Sécurité civile	- \$	5 000 \$	
<b>Total sécurité publique</b>	<b>151 955 \$</b>	<b>163 064 \$</b>	<b>+7%</b>
Voirie municipale	126 554 \$	131 238 \$	+4%
Déneigement	107 839 \$	105 019 \$	-3%
Transport en commun	14 249 \$	14 688 \$	+3%
Éclairage des rues	9 000 \$	12 500 \$	+39%
<b>Total transport</b>	<b>257 643 \$</b>	<b>263 444 \$</b>	<b>+2%</b>
Eau potable	59 024 \$	55 777 \$	-6%
Eaux usées	69 111 \$	73 394 \$	+6%
Matières résiduelles	113 436 \$	137 693 \$	+21%
<b>Total hygiène du milieu</b>	<b>241 571 \$</b>	<b>266 864 \$</b>	<b>+10%</b>
Urbanisme	33 285 \$	42 073 \$	+26%
Développement économique	206 325 \$	209 369 \$	+1%
Logement social	18 000 \$	12 852 \$	-29%
<b>Total urbanisme et développement</b>	<b>257 610 \$</b>	<b>264 179 \$</b>	<b>+3%</b>
Aréna Roberto-Lavoie	100 615 \$	107 274 \$	+7%
Parcs et terrain de jeux	58 304 \$	51 262 \$	-12%
Bureau d'information touristique	26 358 \$	27 686 \$	+5%
Bibliothèque, familles et journaux	38 680 \$	15 520 \$	-60%
<b>Loisirs, culture et vie communautaire</b>	<b>223 958 \$</b>	<b>201 742 \$</b>	<b>-10%</b>
<b>Frais de financement</b>	<b>63 582 \$</b>	<b>62 470 \$</b>	<b>-2%</b>
<b>Remboursement de capital</b>	<b>248 200 \$</b>	<b>192 300 \$</b>	<b>-23%</b>
	<b>1 722 315 \$</b>	<b>1 723 827 \$</b>	<b>=</b>